



PROPOSITION 7
REDUCTION DES INTERFERENCES
ENTRE CHANTIER ET ECOLE
 28/02/2023

- PANNEAUTAGE**
 Type Acquilux
- Cones de signalisation pour canaliser piétons et véhicules
 - PI Poteau Incendie
 - 1 "Piétons passez en face"
 - 2 "Attention piétons sur la chaussée"
 - 3 "Véhicules en sens sortant prioritaire"
 - 4 "Sens interdit sauf riverains"
 - Pictogrammes piétons peints ou collés
 - Séparation des Flux : Barriérage ou GBA

Fermeture de la rue Claude Debussy à la circulation piétonne et véhicules riverains depuis la rue H. Berlioz.
 Accès à l'école depuis le parking de la rue Berlioz par la rue Leo Delibes, réouverte à la circulation des automobiles pour les riverains et pour les pompiers
 Séparation des flux piétons par GBA ou Barriérage, sur le parking et sur la rue Leo Delibes
 Flechages par panneaux routiers et pictos piétons peints sur la chaussée : Rue H Berlioz et rue L. Delibes.
 Elargissement de l'emprise du chantier sur toute la largeur de la voirie et du trottoir, pour clairement séparer les circulations Chantier et Scolaire.
 Recallage des horaires de chantier par rapport aux horaires scolaires, pour permettre à chacun de travailler et de circuler sans risque ni gêne.
 Entrées et sorties des véhicules dans l'enceinte de chantier toujours sous contrôle de personnel de vigie au sol : 2 Hommes en jaune par manoeuvre.
 L'aire de chantier agrandie permettra aux véhicules en attente de déchargement d'être parkés hors des voies communales.
 Entrée de l'école par le portail actuel, sous changement, sauf pour les jours de coulage ou l'entrée se fera par le portail de l'avenue d'Eybens.
 Transmission à la directrice de l'école, du planning des travaux et de ses évolutions notables, par anticipation.